

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1927)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Beugnet chez Knie  
**Autor:** Chamot  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221141>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMAÏDE  
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## LES VACANCES

**V**OICI l'époque des vacances. Les écoliers comptent, sur le calendrier, les semaines, les jours, les heures qui les séparent encore de l'heureux moment de lâcher le collier et de prendre la clef des champs. Bien des employés de bureau et de commerce les imitent. Et, de façon plus discrète, mais visible tout de même — on a toujours peine à dissimuler ses désirs et ses impatiences — les directeurs et patrons en font autant.

Sans vouloir diminuer en rien l'importance grande et bienfaisante de la loi sacrée du travail, sauvegarde précieuse contre nombre de défaillances ou de passions coupables, il est permis de croire que de temps en temps, il est bon de lâcher la plume, le pinceau ou l'outil pour s'abandonner au repos. Ce repos est salutaire ; il est même nécessaire. Ne rien faire, ne penser à rien, imiter l'indolent Ganymède, chantant :

Ah ! qu'il est doux de ne rien faire,  
Quand tout s'agit autour de soi...

cela fait du bien, cela détend ; ça change les idées, à condition, toutefois, de ne pas durer trop longtemps.

Il y a plusieurs moyens de comprendre les vacances. Certains patrons, des employés, même, louent, à la campagne, aux environs de la ville, ou même à la montagne, un appartement, un chalet et s'y installent avec leur famille, pour l'été. Mais, tandis que celle-ci se fixe dans ce logement temporaire et s'en accommode tant bien que mal, le père de famille « fait la navette », comme on dit ; il va et il vient. Il monte le samedi après-midi, par exemple, passe la journée du dimanche avec les siens, puis revient le lundi matin à son bureau ou à son magasin. Il assure ne pouvoir laisser à son personnel, ne fût-ce que pour un jour, la direction de ses affaires. Peut-être aussi, mais il ne le dit pas, a-t-il peine à interrompre ses quotidiennes habitudes citadines : le « rapport » de dix-sept heures et la partie de jazz, de billard ou d'échecs de 20 heures.

Ce n'est pas, croyons-nous, le bon moyen de prendre des vacances. Pour bien jouir de celles-ci, il faut « dételer », dételer complètement, ne plus songer à ses affaires, à ses soucis, changer complètement ses idées. Ces vacances façon, c'est-à-dire entremêlées de travail, ce n'est plus ça. Mieux vaut des vacances courtes, mais complètes que ces demi-vacances.

On met la clef sur la corniche et au revoir les amis ; on n'y est pas ; vous repasserez !

J. M.

**L'esprit de Sacha Guitry.** — Oui, disait un solide gaillard au cou de taureau, congestionné de colère... nous sommes au-dessus de tout... voilà trente ans que je ne cesse de répéter : « Ce qui compte, ce sont les actes, non les mots ».

Alors Sacha Guitry :

— Sans doute, monsieur, n'avez-vous jamais envoyé de télégramme ?

**Fausse vérité.** — Lui. — Tu as lu le bouquin que je t'ai apporté l'autre jour ?

Elle. — Heu... oui...

Lui. — Où est-il ?

Elle. — Là, sur ma table.

Lui. — Tu l'as lu ?

Elle. — Mais... oui...

Lui. — Alors... lis-le tout de même.



## LOU RELODZO A GÉDÉON

**D**AIN lou tot villio teimp, on avai pas l'orgouet d'ora, d'avai dé cliio balé peindulé que soumant coumeint dâi cathédralé, et que cein l'est montâ dein dâi cabinet que ne fant pas vergogne, dein lê bio salon. — On avai tot simpliamin dâi relodzo qu'étant ein boué, et que vegnant dé la Forêt naïre. Quand l'étiou on tant sâi pou usâ, faillai bin s'ajusta pou pouâi chaidre dé conta lê coup à mesoura que sounavé, tant fiésai rido dindindindin...

Lou Gédéon l'avai éta élèva per sa mère-grand, la villie Salomé, qu'amavé tant son bouébo, quand bin coumeincive dzo à grisonâ.

Pertot lou bliagâvé tant suti. — Vo dio que sa tot féré mon bouébo, faut le vaire budzeilli à l'ovradzo, ne seindoo pas li, que desâi.

Mafâi, quand la Salomé l'a éta prô villie po péta la groula, coumint on dezai dein clii teimp, lou pouro bouébo s'è trovâ tot solet. Po sè dézeimoyi de sa mère-grand, allavé bâire on verro âo café dé la tzerri la demindze né.

Lè mouret dé la maisounetta à Gédéon étant fé avoué dâi lan qu'on vayai chovin lou dzor à travai lê djeint.

On demindze né, qu'étâi on tantinet immourdzi, dâi dzevouno valet po sè divertî l'ant eincoradzi la fellie dâo cabaret de l'amusâ on moin. Voliâvant lâi féré onna petite farça po rire.

Ein avai ion que savâi io méttâi la cliâ dé la porta l'an vito fé on perte dein la parâi, lanci dâo fi rétor, et niâ on bet âo crotset de la sounerie et pu sè sant catsi ein atteindeint lou Gédéon.

Quand l'est arrevâ n'a nion vu, tzantolâvé :

*Grand Dieu ! que je suis à mon aise,*

*Quand j'ai ma mie auprès de moi,*

sé acheta po sè dévêti, lou relodzo n'avai pas fatta de remontâ.

Tot d'on coup, dindindin, que la fè réchota. Coumeincive à beinna. Mâ, ne pâo pas ître dzo trei z'hâore. I'é mau comptâ. dindindindin ! te déraille bedouma ! te n'a jamé cein fé ! laissez-mé drumi, dindindindin ! Quèi dâo diâbllio este cein ?

Sacré tiure dé peindula ! as-tou pas prô guelena po on iadzo ? Avoué ton dindindin, là pierré dussant itré avau dû le teimp que sonnè.

Dè colère s'est léva, einpougné son relodzo et crerrrrrr. l'ou tiré avau. — Tè, ora ! guelena inque bas se te pâo, que dit.

N'ant pas mé pu terî lou fi rétor.

Adon noutron Gédéon l'a pu drumi et ronclia tantîe âo matin. Vo laisso craire cein que cliâo dzevouno coo l'an risu dé bon tieu sta demindze né et lé dzor d'apri.

Ele P.

**Un bon médecin.** — Le médecin. — Comment va votre maladie, ce matin ?

Le patient. — Oh ! ma maladie va admirablement... malheureusement, c'est ma santé qui ne va pas fort...

## BEUGNET CHEZ KNIE

Beugnet dit l'Africain, parce qu'il avait été, étant jeune, à la légion étrangère, habitait Rouchères, un de nos plus jolis villages du canton. Il était réputé à dix lieues à la ronde pour la facilité qu'il avait à dresser les animaux méchants ou vicieux. Par contre, il n'avait jamais réussi à mettre au pas la Jeannette, sa femme, et il fallait qu'il marche droit, ce qui, dans le cas, n'était qu'un bien pour lui, étant donné qu'il avait la tendance de se mettre en ribotte à l'occasion.

Au village, de grandes affiches placardées sur les murs de la maison communale annonçaient la venue du Cirque Knie à la capitale. En passant, tous les habitants s'arrêtaient devant et les commentaires allaient bon train. — Y vas-tu Eugène ? — Oh, c'est que ça coûte ! — Et toi, Jules ? — Moi, c'est décidé, on y va avec la Sophie, dimanche après-midi, on peut bien s'offrir ça, on turbine assez ! — Si on s'arrangeait d'y aller en bande, on ferait retener nos places à l'avance ! — C'est une idée, on y va, on s'entendra avec ceux qui resteront, pour gouverner. Ils étaient bien une dizaine devant la maison de commune quand passa c'tami Beugnet qui ne put faire autrement que de s'arrêter pour regarder les affiches et prendre part à la conversation.

Jean-Louis de la Condemine qui était un tout fin à l'arbalète attaqua Beugnet en lui disant :

— Tout Beugnet que tu es, tu ferais une triste binette dans la cage aux tigres ou bien celle aux lions !

— Ce serait encore une affaire à voir, dit Beugnet. Il y a des animaux même féroces, qui sont moins dangereux que certaines grandes langues de ma connaissance !

— Pan, dit Caniste à Jean-Louis, droit sur l'œil ! — On dit toujours, répliqua Jean-Louis qu'il n'y en a point à Beugnet, que ci, que ça, j'aimerais assez le voir une fois à l'œuvre !

— Penses-tu peut-être que ça me ferait peur d'y aller dans la cage aux lions ? Si tu me payes le voyage et ma place au cirque, je parie cent francs d'y entrer et de m'y faire obéir !

Jean-Louis hésitait, le voyage, l'entrée au cirque, etc., ça faisait bien assez d'argent.

Les quolibets les plus divers ne tardèrent pas à affluer et il ne savait plus de quel côté se retourner. Il lui vint l'idée suivante :

— Eh bien, messieurs, puisque vous y tenez tant que ça, cotisons-nous pour payer les frais à Beugnet et faisons lui signer un papier comme quoi il s'engage à entrer dans la cage aux lions, à défaut de quoi, il devra nous verser 50 francs et vice-versa, s'il gagne son pari !

Il y eut bien quelques récriminations, mais on finit par s'entendre et ce qui fut dit, fut fait !

Beugnet en descendant le village ne crânait plus tant et se disait, j'ai déjà bien eu fait des boulettes en ma vie, mais ce sera certainement la plus grosse. Et puis, la Jeannette comment va-t-elle prendre la chose ! Elle va m'agoniser tous les jours jusqu'à ce que ce soit passé, aussi, il choisit le bon moment pour lui annoncer l'affaire. Elle avait chanté toute la matinée, elle était de bonne, il pouvait y aller ! Droit après le dîner, ils n'étaient rien que les deux à la cuisine, Beugnet s'aventura à raconter à sa femme ce dont il s'agissait.

Ah mes amis, la réponse ne tarda pas !

— Comment, à ton âge, tu n'as pas honte de te prêter à des plaisanteries pareilles, as-tu bien réfléchi, as-tu pensé une minute à ce que tu faisais, à ta femme, à tes enfants, viens-tu fou ou quoi ? Entrer dans la cage aux lions, aux tigres et pis c'est que, mieux que ça, si tu n'y vas pas, il nous faudra payer cinquante francs, faut-il que tu sois crouille quand même !

Beugnet qui avait essayé toute cette carre sans dire un mot, et qui était profondément vexé de la façon dont sa femme l'avait invecivé, ne put s'empêcher de lui dire :

— En fait de crouille, il y a des lions qui le sont moins que toi !

Jeannette, qui n'était pas habituée aux répliques de son homme, allait bondir sous l'outrage, mais elle sut se maîtriser et estima, qu'offensée comme elle l'était, la meilleure façon de répondre c'était de ne rien dire. Elle lui tourna le dos avec mépris, relava avec rage et le bouda jusqu'au grand jour.

Pendant toute la semaine, Beugnet avait broyé du cirage et mal dormi. Son sommeil était agité, il voyait des lions comme des maisons, des tigres avec des griffes et des dents épouvantables, il luttait continuellement contre eux et se levait éreinté. Le vendredi, après s'être abondamment trempé la tête dans le bassin de la fontaine, avoir mis ses idées au clair, il décida de se préparer pour aller au cirque afin de ne pas passer pour un capon.

Il téléphona à M. Knie pour lui demander une entrevue préalable. C'est M. Charles qui lui répondit et quand Beugnet lui eut tout raconté, il devina une bonne blague et lui dit :

— Venez seulement le matin et exceptionnellement, car nous allons tous les dimanches au sermon à Aubonne chez le pasteur allemand, nous vous mettrons en relation avec les animaux que vous désirez dompter.

Soyez sans crainte, ils sont bien nourris et si des fois, ça leur arrive de manger du dompteur, ils n'en prennent qu'une morsure à la fois.

Beugnet remercia comme il convenait M. le Directeur, mais vendredi et samedi, pensa souvent à la morsure qui pourrait éventuellement lui manquer pour rentrer au village.

Le grand jour arriva ! Avant de se lever, à côté de sa Jeannette qui aurait quand même bien voulu l'embrasser avant de partir, mais qui trop fière préféra bouder, Beugnet avait fait sa prière ! Il ne la faisait pas souvent, mais, cette fois il fallait prendre ses précautions.

Une fois habillé, il déjeuner, embrassa ses gamins, dit un énergique au-revoir à la Jeannette et s'en alla prendre le tram pour Lausanne. Il y arriva sans encombre et se présenta, non sans avoir bu un bon cognac pour se donner du courage, à M. Charles Knie.

Le mot d'ordre avait été donné et il fut présenté aux trois frères, messieurs Frédéric, Eugène et Rodolphe, ainsi qu'au dompteur et au régisseur. Ils l'accompagnèrent partout. On commença par visiter les écuries aux chevaux, il donna son opinion et ces messieurs purent se rendre compte qu'il s'y connaissait. On lui fit examiner un cheval méchant et on lui recommanda de faire attention.

— Les chevaux méchants, j'en fais mon affaire, et adroitement se glissa à côté de l'animal qui ne se fit pas faute de ruer et d'essayer de mordre, mais qui fut maté, c'est le cas de dire, par notre ami Beugnet à l'étonnement des frères Knie. Il sortit du box de la même façon qu'il y était entré et tourna carrément le dos au cheval, pour expliquer à ses auditeurs comment il s'y prenait. L'animal qui n'avait pu digérer la façon peu polie avec laquelle il avait été traité, rua et Beugnet reçut ses deux pieds dans le derrière. Il alla rendre visite au lama qui était de l'autre côté et quand on le releva, heureusement, il n'avait rien de cassé. Il crâna et malgré la douleur, continua la visite. Les éléphants lui furent très sympathiques et quand on le fit monter sur le gros et qu'il dut s'asseoir sur sa tête, ça vouignait dans le bas du dos. Avant de passer à la ménagerie, on le mena dans l'arène où on lui fit monter un âne. Beugnet malgré toute sa science fit plusieurs fois connaissance avec le plancher des vaches. Il est vrai qu'il était handi-capé...

À la ménagerie, tout l'intéressa. Sous la conduite du dompteur, il fut autorisé à passer dans le couloir réservé au personnel. On lui recommanda de faire bien attention. Il alluma un grandson fort et fit la tournée en commençant par les ours, les phoques, le tigre. Au sujet de ce dernier, il s'empressa de demander s'il serait dans la cage à la représentation. Sur la réponse négative qui lui fut faite, il déclara qu'il n'en avait pas peur et que c'était tout simplement pour être au clair.

On suivit par les lions et lionnes, il caressa les jeunes qui ne bronchèrent pas et il ne put s'empêcher de dire :

— Ils me connaissent déjà, ce que c'est que d'avoir l'habitude des animaux.

À ce moment, il enleva son grandson de sa bouche le plaça dans sa main qu'il mit derrière son dos pour causer à ces messieurs. Sans le vouloir il appuya le bout de son cigare brûlant sur la patte d'une lionne qui somnolait. La réponse ne se fit pas attendre. Un coup de patte et le bel habit du dimanche à Beugnet était déchiré du haut en bas. On s'empressa autour de lui et heureusement, à part une forte égratignure, tout s'en tenait à des dégâts matériels. Il n'eut pas l'air trop affecté, mais au-dedans de lui, il ne le menait pas large en pensant à sa femme, à cause de son habit. Devant la cage des singes, il resta à se divertir et trouva moyen, jamais deux malheurs sans trois, de se faire mordre par une guenon qu'il s'était plu à exciter. On le pansa et tout le monde s'en fut trouver les hindous.

Là, il essaya de causer l'arabe avec ces messieurs, mais leur patois n'était pas le même que le sien. Tout lui plut, ces hindous qui avaient l'air de femmes et qui étaient des hommes, leurs yeux, leurs chants, leurs danses. Il fit quand même la grimace quand le charmeur de serpents lui plaça un cobra autour du cou. Quand il vit, la tête du reptile droit dessus son grandson, il eut un frisson et en serrant les fesses sentit qu'il avait reçu un coup de pied de cheval. La visite étant terminée, il fut invité à dîner par M. Frédéric, but sec, et le café pris, on l'emmena dans une roulotte pour l'habiller. Il en ressortit tout chamarré d'or, sur un habit de drap rouge avec des grandes bottes vernies. On lui remit un fouet et un pistolet. La représentation avait suivi normalement son cours et c'est aux applaudissements d'un cirque plein qu'il fit son entrée en cage.

Une fois dedans, en levant les yeux au ciel, qu'on apercevait par le borname au fin coutout du cirque, Beugnet refit sa prière. Un bruit de ferraille et les lions et lionnes faisaient leur entrée. Il se tenait naturellement près du dompteur et à l'opposé des fauves. Son attention se portait sur la lionne à qui il avait brûlé la patte. Il avait l'impression qu'elle le regardait avec une attention toute particulière. A vous dire vrai, il avait peur !

Les exercices se succédèrent rapidement et de temps en temps les féroces carnivores le frôlèrent, non sans lui adresser en passant et à son intention un rugissement qui n'avait rien de musical. Tableau final et sortie des lions aux applaudissements de la foule en délire. Quand le dernier fut sorti, Beugnet fit éclater son fouet à plusieurs reprises, lâcha un coup de pistolet et dit :

— Tonnerre ! Ils ont bien vu à qui ils avaient à faire !

Ces messieurs Knie le félicitèrent pour son courage et comme souvenir on l'autorisa à conserver son costume. Il retrouva ses copains qui l'ovationnèrent et qui lui dirent :

— C'est un honneur pour la commune !

Il entra à Roucherens en uniforme, après avoir trinqué quelques verres, son billet de cinquante francs en poche.

Arrivé à la maison, tout le monde était couché ! Il se déhabilla, non sans se plaindre en silence, se glissa à côté de sa femme qui se retournant brusquement le prit à bras le corps et lui dit en l'embrassant :

— Tu n'es pas mort ?

— Non, je ne suis pas mort, mais j'ai bien risqué !

— Ce que je me suis rongée les sangs en pensant à toi aujourd'hui ; promets-moi de ne plus recommencer ?

— Je te le promets, Jeannette !

Elle l'embrassa encore bien quelquefois, puis ils s'endormirent, elle, en pensant que son homme était au fond un bon homme, qu'il avait gagné cinquante francs, et qu'en définitive on ne gagnait pas ça tous les jours, et lui, que sa femme avait beau porter les culottes, qu'elle l'aimait puisqu'elle avait eu peur, mais que malgré ça, il était certain qu'elle ferait la chette le lendemain quand elle trouverait son habit en deux morceaux. Il conclut en se disant encore : « Mon derrière me fait mal, ça c'est une affaire en règle, mais mon amour-propre est sauf ! »

Chamot.

### LA CAMOMILLE

Petite fleur insignifiante, de couleur plus que modeste et au parfum aigrelet ; elle pousse, sans culture et sans soins, dans les jardins modestes comme elle. Nul ne la prit jamais comme ornement d'un parc, ni même du plus petit balcon. On la tolère tout juste, parce que, nullement nuisible ou encombrante pour son voisinage, elle peut, dans certains cas mal définis, rendre quelques services. Chose curieuse, ceux qui, à l'occasion, peuvent avoir recours à ses services, ne s'en vantent guère ; c'est, je veux le croire, par égard pour l'extrême modestie de cette fleur ! L'herboriste et l'apothicaire sont les seuls humains qui en proclament hautement les vertus ; en général, ce sont ceux qui en usent le moins. Son prix de vente, dans les pharmacies, est accessible aux bourses les plus pauvres ; cependant, je me suis laissé dire que, durant les deux ou trois premières semaines de septembre de chaque année, elle renchérit, même passablement, comme les œufs aux environs de Pâques. Ce renchérissement m'a, tout d'abord, surpris ; mais, après étude très approfondie de la question, j'ai été amené à conclure que, la période d'ouverture du Comptoir Suisse, pourrait bien y être pour quelque chose ? Le même phénomène économique se reproduit, du reste assez régulièrement, pendant les Fêtes de l'An et lors des grandes festivités de toutes sortes qui se présentent dans le cours de l'année !

Les poètes ont chanté l'églantine et la rose, le lys et la violette ; ne conviendrait-il pas, sans vouloir effaroucher la modeste camomille, de lui décerner tout au moins un couplet, que l'on pourrait ajouter à la chanson bien connue : en ce sens, par exemple :

*Au lendemain de certains jours,*

*Vers toi, petite fleur,*

*Nous regardons, avec amour,*

*Tu remets en place nos cœurs*

*Tu calmes nos douleurs !*

*Petite fleur, petite fleur,*

*Tu fais, parfois, tout mon bonheur,*

*Petite fleur, petite fleur,*

*Tu fais tout mon bonheur !*

Pierre Ozair

### UN VIEUX DE LA VIEILLE

Les lignes que voici sont extraites du journal : *Le Carabinier Vaudois*.

Le vétérinaire Edgar Rochat est à l'honneur. De très bonne heure le matin, son uniforme vert pouté comme celui d'une recrue, un peu en retard, il a rejoint ses collègues de La Vallée, en route pour Rolle, au pas de course.

Il n'a pas mal tiré, « mieux que bien des jeunes », lui confie un membre du Comité qui s'est occupé de lui au stand.

On l'a appelé pour recevoir son prix ; le vétérinaire boit ensuite à la coupe qu'on lui tend, et remercie avec distinction en quelques mots bien

sentis, suite patriotique des paroles vibrantes qu'il a prononcées à Vallorbe en 1921. Une jeune fille lui offre un splendide bouquet, elle en est aussitôt récompensée par deux vigoureux baisers, aux applaudissements de l'assistance.

Maintenant, encadré de quatre sergents, qui forment sa garde, il est en tête du cortège, il porte fièrement le vieux drapeau des Carabiniers de La Vallée de Joux, daté de 1852.

Le défilé dure longtemps ; le soleil de La Côte qui est de la fête, fait son devoir aussi, il tape dur, mais le porte-drapeau combier, coiffé du chapeau à plumes, fidèle à son poste, ne paraît guère s'en inquiéter. Du reste, n'est-ce pas son collègue plus jeune qu'il affectionne, un Rochat comme lui, qui tient le drapeau de la Société, inauguré à Cossonay l'an dernier !

Sa tâche terminée, il est arrivé avec les autres dans le voisinage immédiat de la cantine ; là seulement, le vieux soldat qui a chaud, s'éponge le front.

Une dame, bien intentionnée sans doute, et qui connaît mal le tempérament et la vigueur d'Edgar Rochat, s'avance bienveillante, l'air engageant, une chaise à la main.

— Pardon, monsieur le carabinier, si vous voulez bien vous asseoir !

— Moi ? Mais madame, je ne suis pas malade.

— Voyons, monsieur, vous devez être bien fatigué et...

— Pas du tout ! Madame, allez me chercher plutôt une belle jeune fille et vous verrez encore comme je la ferai danser ; ce disant, notre ami esquisse un pas de danse élégant qui déconcerte quand même son interlocutrice. Toute à son idée secourable cependant, elle avise un sergent de l'entourage du père Edgar et le prie d'essayer s'il aura plus de chance qu'elle.

— F... moi le camp avec ta chaise ! on m'embête à la fin. Avec la musique, j'aurais été à Genève, s'il avait fallu.

Un carabinier qui se rend mieux compte de la situation s'est avancé une bouteille à la main ; il tend un verre au vétérinaire qui boit lentement, à petites gorgées, et dit : « Merci... non... pas davantage, c'est suffisant pour le moment ; ça vaut bougrement mieux que leur tonnerre de chaise ! »

Edgar Rochat est rentré avec les carabiniers de La Vallée, après avoir figuré dignement à Rolle, chez l'ami May, à l'étape du retour, à l'arrivée au Pont. Le lendemain il voit son portrait dans un journal, l'examine et s'exclame avers : « Té borlai te pa ! man fé bein dé pevilla que ne su, on derai perdié kié ceint ans ! »

C'est que notre vieux soldat est du bois dont on fait les carabiniers ; il est de ceux qui ont fait ou qui font encore honneur à notre unité, les C. David, les Thélins, les Truan-Tétaz, les B. Vallotton, les Tschumi et combien d'autres.

Souhaitons-lui de pouvoir, par sa présence, donner du relief à nos manifestations pendant de longues années encore. R.

<sup>1</sup> Fête de la Société des Carabiniers.

<sup>2</sup> Edgard Rochat a passé son école militaire de carabinier en 1866, à Winterthour.

**La Patrie Suisse.** — Le No 892 du 15 juin de la « Patrie Suisse » vient de nous parvenir, avec quel retard. Ce retard, comme nous l'apprend une note de notre illustré national, est dû à une grève, — curieuse, sans précédent chez nous et bien fâcheuse ! où les patrons ne sont que les victimes et qui est le résultat de rivalités entre deux syndicats, celui des typographes et celui des lithographes !

Mais, pour s'être fait attendre, le numéro n'en est que plus intéressant. Comme à l'ordinaire, une quarantaine de gravures l'illustrent : voici les portraits d'Alfred Martin, le regretté professeur genevois, du Dr Hugo Dürrenmatt, le nouveau conseiller d'Etat bernois ; d'un rière-conseiller de la Confrérie des Vignerons en costume du XVIII<sup>e</sup> siècle, M. Emile Gétaz, notre aimable confrère, le président du comité de Presse de la Fête des Vignerons ; M. Paul Haas, l'ancien, et M. Joseph Cogniat, professeur, le nouvel organisateur de la Cathédrale de St-Nicolas à Fribourg.

Voici encore, comme actualités, les dégâts causés, dans le pays neuchâtelois, par l'orage du 2 juin, la session du Conseil international des Femmes à Genève, la Fête centrale de Stella à Romont, les tireurs